

CONSEIL D'ECOLE
Lundi 18 Juin 2012

<p><u>Présents :</u> <u>La directrice :</u> Karen PAUMIER <u>Les enseignants :</u> Pauline HAMELIN, Magali CHEVALLIER, Annie FOSSE, Céline GERARD, Benoît HUET. <u>Le DDEN :</u> Mr HAVAS</p>	<p><u>Les représentants des parents d'élèves :</u> Mr MOREL, Mme RAUX, Mme LANGLOIS Mme FERRARI, Mme LEGER, Mme OLONDE, Mme GOUESLARD, Mme MICHEL, Mme BALIDAS <u>Les représentants de la mairie :</u> Mme GESLIN, Mr MERCIER</p>
<p><u>Excusés :</u> <u>L'inspectrice de l'éducation nationale :</u> Mme BERNARD Mme CHAUSSINAND, réunion CM2/6ème</p>	

<p><u>Ordre du jour :</u></p> <ul style="list-style-type: none">- Résultats des évaluations CE1 et CM2- Bilan de l'aide individualisée- Sorties pédagogiques- Coopérative- Effectifs pour la rentrée 2012/2013- Sécurité- Travaux- Questions de parents
--

1. Résultats des évaluations CE1 et CM2 :

Les élèves de CE1 et de CM2 ont passé des évaluations nationales du 21 mai au 25 mai. Nous vous informons de leurs résultats.

Pour les CE1 :

En français : Moyenne de 66,6% de réussite

En mathématiques : Moyenne de 60% de réussite

	entre 0% et 25%	entre 25% et 50%	entre 50% et 75%	entre 75% et 100%
En français :	5,5%	11%	55,5%	28%
En mathématiques :	11%	28%	39%	22%

Les résultats sont moyens dans l'ensemble. Ils sont meilleurs en français qu'en mathématiques.

En français, les domaines les plus réussis sont l'écriture, la grammaire et le vocabulaire. Le domaine qui a posé le plus de difficulté reste l'orthographe.

En mathématiques, les domaines les plus réussis sont la numération, la géométrie et l'organisation de données. Les domaines qui ont posé davantage de difficultés sont le calcul et les grandeurs et mesures.

Pour les CM2 :

	entre 0% et 25%	entre 25% et 50%	entre 50% et 75%	entre 75% et 100%
En français :	4%	20%	48%	28%
En mathématiques :	0%	16%	36%	48%

En français, le domaine le plus réussi, c'est l'écriture, le domaine qui a posé le plus de difficultés, c'est la grammaire.

En mathématiques, les résultats sont vraiment très bons, le domaine le plus chuté reste le domaine « grandeurs et mesures ».

2. Bilan de l'aide individualisée :

Cette année, 60 élèves ont bénéficié de l'aide individualisée proposée par les enseignants.

7 GS, 10 CP, 10 CE1, 10 CE2, 9 CM1 et 14 CM2

Cette aide est efficace quand elle s'adresse à des enfants en difficulté scolaire ponctuelle ou précise sur un domaine en particulier, elle l'est moins quand il s'agit d'élèves en grande difficulté.

L'aide s'avère bénéfique pour les élèves qui manquent de confiance, cela leur permet de s'affirmer dans un plus petit groupe.

3. Sorties et interventions pédagogiques :

Sorties sportives :

³⁵/₁₇ Rencontre Jeux collectifs à Oisseau le Petit pour les classes de GS/CP et CP/CE1

³⁵/₁₇ Cycle Piscine pour les GS/CP/CE1/CM1

³⁵/₁₇ Fête de l'eau à Alencéa pour les CE1

³⁵/₁₇ Rencontre Decathlon à Arçonnay pour les CE2/CM1/CM2

³⁵/₁₇ Rencontre Orientation à venir en Forêt de Perseigne pour les CE2/CM1/CM2

Interventions Bibliothèque :

Toutes les classes de l'école, cette année, ont pu bénéficier d'une animation sur le thème du jardin proposée par la Bibliothèque de Perseigne. Ce partenariat est vraiment intéressant et mérite d'être reconduit.

Interventions APS :

Les classes de GS/CP/CE1/CE2/CM1/CM2 ont bénéficié d'une intervention consacrée aux Premiers secours grâce à la générosité de 2 parents d'élèves travaillant au contact des services d'urgences.

Les élèves ont été sensibilisés aux risques et aux dangers qu'ils peuvent rencontrer à l'école mais aussi dans la vie quotidienne. Ils ont appris à alerter en cas de danger, à effectuer les premiers gestes de secours. Les élèves de cycle 3 ont eu une intervention plus poussée.

Interventions en Education musicale :

Les classes de GS/CP, CP/CE1 et CE2 ont bénéficié d'une intervenante DUMISTE tout au long de l'année pour mener à bien des projets musicaux autour du thème du jardin. Les enfants montreront une partie de leur travail lors de la fête de l'école. Les classes de cycle 3 se sont rassemblées autour du projet des CE2.

Sorties aux jardins :

Toutes les classes de l'école se sont rendues chez Mr Coulon, parent d'élèves et paysagiste sur la commune. Mr Coulon nous a tous accueilli avec générosité et a proposé aux élèves des activités de bouturage, semis et autres... Les élèves ont participé avec enthousiasme à ces ateliers.

³⁵/₁₇ Les élèves de PS/MS iront à la ferme à Savigné l'évêque jeudi 21 juin

³⁵/₁₇ Les élèves de GS/CP s'y rendront mardi 19 juin

³⁵/₁₇ Les élèves de CE1/CE2/CM1/CM2 sont allés aux Jardins de Chaumont-sur-Loire. Ce voyage a permis aux élèves de visiter les jardins et de participer à un atelier « Petit jardin des délires et des délices »

4. Coopérative :

Nous avons effectué une vente de sacs cabas et sacs à dos qui a rapporté à la coopérative scolaire, environ 370 euros.

5. Effectifs pour la rentrée 2012/2013 :

Petite section : 18

Moyenne section : 23

Grande section : 19

CP : 14

CE1 : 22

CE2 : 16

CM1 : 25

CM2 : 22

Total : 159 élèves

Suite aux inscriptions, nous sommes au dessus du seuil de fermeture, nous remonterons les effectifs avant la fin juin, dans l'optique de rouvrir notre septième classe.

L'équipe enseignante se prépare à ces deux cas de figures, et a réfléchi à deux répartitions de classes possibles. Si la septième classe est rouverte, ce sera Mme Fossé qui assurera le poste.

Les classes ne seront affichées que lorsque nous serons certains de notre nombre de classes pour la rentrée.

6. Sécurité :

L'alarme incendie a été déclenchée à deux reprises cette année, les exercices se déroulent comme les années précédentes. Je réitère la question essentielle qui est que l'alarme ne s'entend pas depuis la classe des PS et du dortoir, il est primordial que la mairie prenne en compte ces remarques.

Des réponses sont attendues depuis plusieurs années déjà.

La mairie annonce qu'un bilan électrique a été effectué et qu'une mise aux normes des installations électriques va avoir lieu prochainement.

7. Travaux :

La mairie a investi dans 30 tables et 30 chaises pour renouveler le mobilier des classes, elles sont arrivées à l'école.

Les toilettes et le vestiaire des PS vont être repeints, ainsi que le couloir et la bibliothèque de l'aile droite de l'école élémentaire.

Le parking de la maternelle va être refait et le stationnement repensé, au mois de juillet. L'accès des piétons se fera par le portail.

La circulation des piétons sera alors plus sécurisée.

Le terrain de tennis, attendant à l'école, est en travaux pour la réalisation d'un city stade. L'équipe enseignante a demandé la priorité d'accès aux élèves de l'école sur le temps scolaire. L'installation de Pare-ballons et la pose de la structure se fera courant juillet.

Une liste de travaux sera transmise à la mairie (portique pour garer les vélos, améliorer le système d'enclenchement de l'alarme, changer le sable en maternelle et améliorer la tenue de la bâche de protection....)

8. Questions de parents au Conseil d'école

Les parents se sont exprimés par le biais de la boîte à questions.

Nous transmettons ces questions :

Questions adressées à l'école :

1.« Peut-on accueillir les enfants qui ne peuvent pas aller à la piscine dans une classe au lieu de le faire garder par une atsem ou un parent à la piscine ? »

- Il est possible d'accueillir un enfant dans une classe quand l'enfant est dispensé d'activités sportives pour plusieurs séances, cela s'est produit cette année. Lorsque l'enfant ne peut pas aller dans l'eau pour une séance, il est souhaitable qu'il accompagne sa classe si le taux d'encadrement le permet.

2.« Que comptez-vous faire pour qu'il y ait plus de participants aux réunions scolaires ? »

- Nous pensons à la prochaine rentrée modifier les horaires de réunions, afin de permettre au plus grand nombre d'être présent.

3.« On nous demande de participer à deux caisses (APE, Coopérative), pourquoi ne pas en faire une seule puisque l'argent va aux enfants ? »

- Chaque école fonctionne avec une coopérative, pour que celle-ci soit autonome, nous demandons une cotisation, non obligatoire, à chaque rentrée. L'APE apporte son soutien à l'école, il est également financier.

4.« Certaines écoles proposent des activités ou aides pendant les vacances. Pourquoi pas vous ? »

L'éducation nationale met en place des Stages de remise à niveau en avril, juillet et août pour les CE1(uniquement Avril), CM1/CM2 afin d'aider les élèves en difficulté.

L'école ne fait pas partie d'une Zone d'Education Prioritaire, elle ne bénéficie donc pas d'autres activités hors temps scolaire, comme dans les secteurs d'Education Prioritaire.

5.« Peut-on avoir des aides aux devoirs, matin ou soir ? »

L'école demande également à ce qu'un temps d'études soit mis en place, il en avait déjà été question les années précédentes, la mairie ne souhaitait pas rémunérer les enseignants, et n'a pas trouvé le moyen de mettre en place cette demande. Les enfants qui le peuvent, font leurs devoirs dans le bureau à côté de la salle de garderie mais ce n'est pas une étude du soir.

Le système du bénévolat semble difficile à mettre en place, car les personnes retraitées ne peuvent pas s'engager de façon régulière.

La mairie et la directrice vont se renseigner des conventions existantes entre les municipalités et l'Education nationale, pour l'organisation d'études payantes, faites par les enseignants.

Questions adressées à la mairie :

1.« Le parking a été agrandi, les parents se garent n'importe comment ? Il n'y a aucune signalisation « sorties d'école » devant la grande ou la petite, des trous partout, aucune barrière pour freiner les enfants pressés etc..Que comptez-vous faire ? »

La mairie fait des travaux cet été pour améliorer les sorties d'école, et prend note du manque de signalisation, un fléchage « école » va être mis en place au niveau du château.

2.« Pourquoi ne mettez-vous pas une personne devant la grande école (atsem ou autre) comme le font la plupart des écoles. »

Les horaires des Atsem ou autre personnel de mairie ne peuvent être alourdis, la mairie prend note de la question et réfléchira.

Les parents doivent aussi respecter les passages piétons et les stationnements en place.

3.« Pourquoi les heures de garderie sont réduites alors qu'il y a au moins un parent qui commence à 7h30 et un parent qui finit à 18h ? »

Il n'y a pas assez d'enfants concernés.

4.« Une personne qui commence à 8h et finissant à 17h mettra son enfant à la garderie. Elle paiera 1h de garderie même si celui-ci n'a été que 10 minutes le matin et idem le soir, soit un total de 20 minutes. Pourquoi ne pas mettre des intervalles de 15 minutes payants ? »

Il y a des problèmes avec le logiciel enregistrant les arrivées et les départs, la mairie va revoir cela, afin que les factures des parents reflètent la réalité du temps passé en garderie.

Le logiciel en place ne compterait pas les ¼ heures.

La mairie rappelle que la ponctualité doit être la règle et qu'il est nécessaire de mettre des horaires à ne pas dépasser.

De même, l'accueil à 7h30 doit être opérationnel à 7h30.

Il y a eu beaucoup de questions recueillies pour ce conseil d'école, le tri des questions doit se faire par les parents élus en concertation avec la directrice.

Nous rappelons également que la directrice ainsi que les enseignants restent à l'écoute pour répondre aux questions.

Fin du Conseil d'école à 19 h 00.

La directrice

